GENDARMERIE NATIONALE Compagnie d'ALES Communauté de Brigades ST CHAPTES - ST MAMERT DU GARD BT SAINT CHAPTES				ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE PROCÈS-VERBAL D'AUDITION VICTIME		
Code unité **14347**	*Nmr P.V.* **03906**	*Année* **2015**	*Nmr dossier justice*		*Nmr pièce*	*N° feuillet* **1 / 2**

Le lundi 30 novembre 2015 à 14 heures 40 minutes.
Nous soussigné Adjudant MATHIS Vincent, Officier de Police Judiciaire en résidence à ST CHAPTES 30190
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.
Vu les articles 10-2 à 10-5 du Code de Procédure Pénale.
Nous trouvant au bureau de notre unité à SAINT CHAPTES 30190, rapportons les opérations suivantes :

IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME

Sexe	*Nom*	*Prénom*	
M	**LUCCHINI**	**Pierre**	
Situation de famille	*Epoux*	*Validité état-civil*	
Marié(e)		Identité déclarée	
Date naissance	*Commune naissance et Code Postal*	*Pays*	*INSEE*
29/08/1955	BATSIA	(France)	
Adresse	12 avenue de Sommières		
Commune résidence et Code Postal		*Pays*	*INSEE*
MOULEZAN 30350		(France)	30183
N° de téléphone	*N° tph portable*	*Profession*	*Nationalité*
	06.74.65.99.43	RETRAITE	Française

COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

MESURES DE PROTECTION

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Adjudant MATHIS Vincent, Officier de Police Judiciaire en résidence à ST CHAPTES 30190, aucune mesure particulière de protection ne nécessite d'être mise en oeuvre.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente en ma qualité de maire aux fins de porter plainte contre la présence durant tout le week end écoulé, et même encore présente ce jour, d'une manifestation type rave party qui s'est déroulée aux bois de Leins, commune de MOULEZAN.

Je précise d'ores et déjà que ce n'est pas la première fois. Cela fait trois ans maintenant que nous subissons les désagréments associés à ce type de rassemblement qui est devenu pratiquement hebdomadaire, le week end et aux bois des Leins de manière générale.

En espèce ce week end, pour y avoir été moi même, à vos cotés, j ai pu constater environ 300 personnes le samedi matin mais au fil de la journée le rassemblement a grossi et a dépassé largement les 500 personnes si ce n'est plus de 1000 selon des témoins, des gens de la commune.

Les nuisances sont sonores évidement, sur toute une population, ma commune mais aussi les villages limitrophes. Par ailleurs la garrigue est laissée dans un état lamentable, déchets, arbres coupés pour faire du feu et j'en passe. Il y aussi des dégradations commises sur le cadenas d'une barrière marquant la fermeture d'un chemin type DFCI qui part de la commune de MOULEZAN aux bois de Leins.

Je me fais ainsi le porte parole de toute une population excédée, depuis longtemps qui est de plus en plus difficile à contrôler. J'ai peur que les chasseurs sortent de leur réserve et soient beaucoup plus virulents.

Je souhaite que les pouvoirs publics prennent la mesure de la gravité de la situation et donnent les moyens aux forces de l'ordre de mettre fin à ces manifestations récurrentes.

Je joins à cet égard un courrier adressé à madame la procureure de la République à NIMES qui reprend mes propos.

Je porte plainte contre l' Etat, représenté par monsieur le Préfet à NIMES pour l'inefficacité de ses décisions et de ses actions quant à la résolution de notre problème.

Je compte envoyer le courrier que je vous donne directement à madame la procureure de la République à NIMES.

Je porte plainte évidement contre le ou les organisateurs de cette manifestation également.

La personne entendue **L' Officier de Police Judiciaire**